Ligue de Football de la Guyane

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbéenne de Football – Membre de la CON.CA.CAF

Commission Régionale Médicale

PV 05 du 29 aout 2025 saison 2025-2026

Début de séance à 19h45

Présent.e.s :
- Malika ADELSON
- Docteur Arthur DEROURE-CORTE
- Judes AGATHON

Absent.e.s excusé.e.s :
- Anastasie LEDU-KALALA
- Guy Grégory PREVOT
- Angie PROPHETE
- Sandrine ASDRUBAL
- Docteur David GONDELE-IPUNGU
- Docteur Éric HOUNHOUI-GAN

Ordre du jour :

1. **Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement**

1/ Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement

2 dossiers de surclassement et 18 dossiers médicaux d'arbitres ont été présentés

	NOM	PRENOM	DDN	DOSSIER	DECISION
1	GONZALEZ	THEO	07/03/01	DMA	ACCEPTE
2	AZOR	KATIA	28/08/77	DMA	ACCEPTE
3	PINTTIEVE	RENOLD	02/10/66	DMA	ACCEPTE
4	RODNEY	FABRICE	16/11/86	DMA	ACCEPTE
5	HAABO	LUCKAS	02/04/07	DMA	ACCEPTE
6	FERNAND GAY	DAVY	03/04/09	SUR	ACCEPTE
7	LAMBRE	PIERRE LUTES	17/08/90	DMA	ACCEPTE
8	LEITE DE SOUZA	AUGUSTO	27/12/91	DMA	ACCEPTE
9	LINYON	GILLES	23/04/76	DMA	ACCEPTE
10	MATHIAS	BERENICE	11/03/09	SUR	ACCEPTE
11	MENCE	PASCAL	25/10/74	DMA	ACCEPTE
12	MENCE	SWAN	23/05/07	DMA	ACCEPTE

13	MERILLE	FRANCOIS	16/04/69	DMA	ACCEPTE
14	MEYER	ANNE	07/11/91	DMA	ACCEPTE
15	MILOCK	ALEX	20/10/61	DMA	ACCEPTE
16	PINAS	VANETY	27/01/97	SUR	ACCEPTE
17	ROSALIE	BRICE	07/03/85	DMA	ACCEPTE
18	SEMA	MACKENSON	04/04/99	DMA	ACCEPTE
19	AGATHON	MATTIS	21/07/07	DMA	ACCEPTE

Remarques de la commission

L'examen ophtalmologiste est obligatoire pour le 1er DMA puis à partir de 35 ans puis tous les 5 ans.

L'examen ophtalmologiste est valable 5 ans à compter de sa date de réalisation.

La commission décide que l'absence d'examen ophtalmologiste ne sera pas bloquant cette saison 2025-2026 mais le conseille fortement dans la mesure où il est possible de le faire.

La commission rappelle **l'importance de bien noter les coordonnées téléphoniques personnelles** des arbitres et des joueuses ou joueurs en plus de leur club d'appartenance pour être joint.e.s le cas échéant par la Commission Régionale Médicale.

La commission rappelle également l'importance pour les arbitres et joueurs **de répondre avec sincérité aux questionnaires médicaux.**

La commission a traité quelques dossiers médicaux d'arbitres, de joueuses et joueurs qui n'avaient pas de licence en cours de validité pour la saison 2025-2026.

La prochaine réunion se tiendra en septembre 2025.

Clôture de la séance à 22h00

Secrétaire de séance

Judes AGATHON

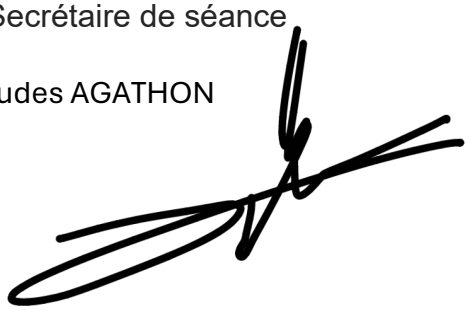

Président de séance
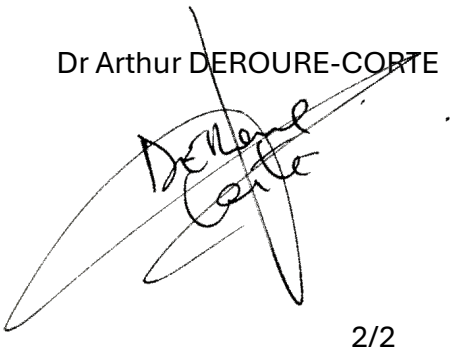
Dr Arthur DEROURE-CORTE